Communiqué de presse

Augmentation du prix du timbre 2015 - 2018

La Poste se tire une balle dans le pied

L'ARCEP vient de donner le feu vert aux dirigeants de La Poste pour appliquer une augmentation de ses tarifs courrier pouvant aller jusqu'à 3,5% au dessus de l'indice des prix à la consommation (au lieu de 1% dans le précédent cadrage).
Pour la fédération SUD PTT, cette décision ne va pas dans le bon sens. Les dirigeants de La Poste n'ont pas caché leur volonté d'activer fortement le levier des tarifs pour compenser les pertes de volume qui restent, rappelons le, fortement liées à la conjoncture économique.

Augmenter les tarifs reviendra à encourager les grands clients de La Poste à accélérer leur désengagement du courrier physique, à franchir un point de non retour qu'ils n'auraient peut-être encore décidé. Cette stratégie est dangereuse au même titre que celle voit des distributions passer à 5 jours sur 7 à la faveur de la période estivale. En effet, La Poste, encontravantion avec la loi postale, tente de supprimer la tournée du samedi dans bon nombre de départements français (Deux-Sèvres, Vienne, Bas Rhin, etc..).

Tant pour les particuliers que pour les professionnels, le niveau du service public et la modération tarifaire doivent absolument être préservés. Mener une «politique tarifaire» délibérément inflationniste reviendrait à pénaliser les particuliers, dont la grande majorité souffre en cette période de crise économique. SUD PTT considère qu'il s'agit d'un point essentiel pour l'avenir de La Poste.

En appliquant des hausses importantes, les patrons de La Poste ne s'y prendraient pas autrement pour organiser une spirale du déclin pour le courrier.

Sur l'importance de la hausse autorisée, la décision de L'ARCEP évoque un «partage équitable des efforts entre La Poste et les utilisateurs des services postaux». Mais où est l'équité quand le transport et la distribution de la presse laissent toujours plus de 300 millions d'€ chaque année à la charge de La Poste, plus de 5 milliards depuis dix ans ?

Les postier-es font suffisamment d'efforts pour maintenir un service public postal de qualité en dépit des suppressions d'emploi, de mauvaises conditions de travail et des fermetures d'infrastructures postales. Ils et elles n'ont pas besoin que la direction pénalise les usagers avec un prix du timbre prohibitif et la suppression du 6 jours sur 7.

Paris le 25 juillet 2014

**Fédération
des activités postales
et de télécommunications**

25/27 rue des Envierges 75020 paris
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34
Courriel : sudptt@sudptt.fr Site : www.sudptt.fr

Union syndicale Solidaires Sud PTT